Activités d'Intégration Professionnelle, enseignement clinique

PAB4017-SSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : sage-femme - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
30	**913 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
PAB3020-SSAN PAB3021-SSAN	PAB4013-NSAN

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Alison RICHARD	Marie-Pierre HERMAN Milena JAROSIK Alison RICHARD Anne SEUTIN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Sage-femme	4	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Située en année diplômante, cette UE intègre l'ensemble des apprentissages cliniques et professionnels du cursus de sage-femme.

Elle permet à l'étudiant·e de mobiliser de manière autonome les compétences du référentiel de formation dans des situations complexes rencontrées en période préconceptionnelle, pré-, péri- et postnatale.

À travers les stages, les activités associées, les ECOS et les travaux d'intégration, elle favorise le développement de l'expertise clinique, de l'autonomie professionnelle, de la prise de décision, du travail interprofessionnel et de la pratique réflexive indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

SUR BASE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES INTERRÉSEAUX 2022:

C1. S'IMPLIQUER DANS SA FORMATION ET DANS LA CONSTRUCTION DE SON IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

•€€€€€€€ Participer activement au développement de ses apprentissages en recherchant des situations cliniques variées et adaptées à sa progression.

•€€€€€€€ Mobiliser de manière intégrée les savoirs théoriques, scientifiques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession.

•€€€€€€€ Analyser de façon critique sa pratique professionnelle et ajuster ses objectifs d'apprentissage.

•€€€€€€€ Développer une démarche de formation continue et construire son identité professionnelle de sage-femme.

C2. PRENDRE EN COMPTE LES DIMENSIONS DÉONTOLOGIQUES, ÉTHIQUES, LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES DE LA PROFESSION

•€€€€€€€ Respecter la législation, la réglementation et la déontologie propres à la profession de sage-femme.

•€€€€€€€ Adopter une posture professionnelle fondée sur l'intégrité, l'honnêteté et le respect du secret professionnel.

•€€€€€€€ Identifier les enjeux éthiques liés aux situations rencontrées.

•€€€€€€€ Fonder ses décisions et ses actions sur une réflexion éthique respectueuse des personnes et de leurs choix.

C3. PARTICIPER À LA GESTION HUMAINE, MATÉRIELLE ET ADMINISTRATIVE

•€€€€€€€ Planifier son activité en tenant compte des priorités cliniques et des contraintes organisationnelles.

•€€€€€€€ Utiliser les ressources de manière efficiente, responsable et durable.

•€€€€€€€ Participer à la gestion administrative et logistique des soins.

•€€€€€€€ Collaborer efficacement avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire et des réseaux de soins.

C4. RÉALISER UNE DÉMARCHE CLINIQUE GLOBALE EN PÉRIODE PRÉCONCEPTIONNELLE, PRÉ-, PÉRI- ET POSTNATALE

•€€€€€€€ Recueillir et analyser les données biomédicales, psychosociales et environnementales pertinentes.

•€€€€€€€ Reconnaître le caractère physiologique ou pathologique des situations rencontrées.

•€€€€€€€ Élaborer un jugement clinique et formuler des hypothèses diagnostiques.

•€€€€€€€ Déterminer, mettre en œuvre et prioriser les interventions de sage-femme adaptées à la situation clinique.

•€€€€€€€ Associer la femme, le couple et la famille aux décisions concernant le suivi et l'accompagnement.

•€€€€€€€ Évaluer les résultats des interventions et ajuster la démarche clinique en fonction de l'évolution de la situation.

C5. RÉALISER LES ACTES TECHNIQUES ET LES SOINS REQUIS

•€€€€€€€ Réaliser avec sécurité les actes techniques et les soins généraux, spécifiques et obstétricaux relevant du champ de compétences de la sage-femme.

•€€€€€€€ Appliquer les principes de pharmacovigilance, d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.

•€€€€€€€ Garantir un environnement de soins sécuritaire.

•€€€€€€€ Respecter le confort, le bien-être, l'intimité et la dignité des bénéficiaires.

•€€€€€€€ Adapter ses pratiques aux données probantes et aux recommandations professionnelles.

C6. RÉALISER UNE DÉMARCHE DE PROMOTION ET D'ÉDUCATION À LA SANTÉ GÉNÉSIQUE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

•€€€€€€€ Identifier les besoins, attentes et ressources des femmes, des couples, des familles et des groupes.

•€€€€€€€ Développer des actions favorisant l'autonomie et le pouvoir d'agir des bénéficiaires.

•€€€€€€€ Concevoir et mettre en œuvre des stratégies éducatives adaptées aux contextes rencontrés.

•€€€€€€€ Participer à des actions de promotion de la santé génésique et de prévention.

•€€€€€€€ Évaluer et réajuster les démarches éducatives mises en place.

C7. ASSURER UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ENVERS LES BÉNÉFICIAIRES ET L'ENTOURAGE PROFESSIONNEL

•€€€€€€€ Établir une relation professionnelle adaptée avec les femmes, les couples, les familles et les différents partenaires de soins.

•€€€€€€€ Utiliser des techniques de communication favorisant l'écoute, la participation et la prise de décision éclairée.

•€€€€€€€ Transmettre oralement et par écrit des informations structurées, précises et pertinentes.

•€€€€€€€ Assurer la continuité et la sécurité des soins par une communication interprofessionnelle efficace.

•€€€€€€€ Développer une relation d'aide empreinte de respect, d'empathie et de non-jugement.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES INTÉGRÉES À L'UE

Tout au long de l'UE, l'étudiant·e développe également :

•€€€€€€€ une pratique réflexive fondée sur l'analyse critique de ses expériences ;

•€€€€€€€ une capacité à mobiliser les données scientifiques pour soutenir ses décisions cliniques ;

•€€€€€€€ une posture de leadership professionnel adaptée à son niveau de formation ;

•€€€€€€€ des compétences d'accompagnement et de collaboration avec les pairs et les membres de l'équipe interdisciplinaire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 **Description de l'unité d'enseignement**

OBJECTIFS

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

•€€€€€€€ mobiliser de manière autonome les compétences du référentiel BSF dans des situations de soins complexes ;

•€€€€€€€ exercer un jugement clinique fondé sur des données probantes ;

•€€€€€€€ assurer des soins de qualité en collaboration avec la personne soignée, sa famille, sa communauté et l'équipe interprofessionnelle ;

•€€€€€€€ coordonner et organiser les soins dans une perspective de qualité et de sécurité ;

•€€€€€€€ communiquer de manière professionnelle dans différents contextes de soins ;

•€€€€€€€ développer une pratique réflexive soutenant son identité professionnelle et son développement continu ;

•€€€€€€€ démontrer son aptitude à exercer la profession de sage-femme dans le respect des dimensions éthiques, déontologiques et légales.

CONTENU

1. Enseignement clinique (Parcours de stages)

Les stages se déroulent en milieu hospitalier ou extrahospitalier, en Belgique ou à l'international selon les opportunités validées par la formation. Ils permettent à l'étudiant·e de développer progressivement les compétences du référentiel de sage-femme dans des contextes de soins variés relevant de la périnatalité et de la santé génésique. Les terrains de stage favorisent l'intégration des savoirs, le développement de l'autonomie professionnelle et la prise en charge globale de la femme, du nouveau-né, du couple et de la famille.

Le parcours clinique de l'année comprend :

•€€€€€€€ un stage en **salle d'accouchements** de **3 semaines** ;

•€€€€€€€ un stage en **salle d'accouchements** de **4 semaines ;**

•€€€€€€€ un stage en **Maternal Intensive Care (MIC)** de **3 semaines** ;

•€€€€€€€ un stage de **post-partum à domicile** de **2 semaines** ;

•€€€€€€€ un stage en **néonatologie** de **3 semaines** ;

•€€€€€€€ un stage de **post-partum intrahospitalier** de **3 semaines** ;

•€€€€€€€ un **stage à option** de **3 semaines** permettant à l'étudiant·e d'approfondir un domaine particulier de la périnatalité en cohérence avec son projet professionnel.

Le planning des stages peut être adapté en fonction des expériences complémentaires reconnues par la formation. Toute modification du parcours clinique fait l'objet d'un document officiel (annexe PAE) validé par les parties concernées.

2. Activités pédagogiques associées (Obligatoires)

L'enseignement clinique est complété par des activités pédagogiques obligatoires en présentiel :

•€€€€€€€ Skills Labs (exercices pratiques et entraînements techniques) ;

•€€€€€€€ Séances de simulation clinique et débriefings réflexifs ;

•€€€€€€€ Évaluations Cliniques Objectives Structurées (ECOS) à visée formative et certificative ;

•€€€€€€€ Laboratoires préparatoires aux stages ;

•€€€€€€€ Activités d'accompagnement au développement professionnel (ADP).

Remarque importante : La participation à ces activités est fortement recommandée et fait partie intégrante du dispositif d'enseignement clinique. Elles contribuent à l'acquisition des heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de sage-femme

3. Travaux d'intégration

Portfolio évolutif et développement professionnel : rassemble des travaux et analyses réflexives de l'ADP pour soutenir l'identité professionnelle.

Rapport écrit de stage : analyse structurée d'une situation clinique réelle vécue en stage.

Staff oral de stage de post-partum : présentation et défense orale liée au stage de post-partum.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Groupe interréseaux des enseignantes sages-femmes. (2O22) *Référentiel de compétences intégré interréseaux en Bachelier sage-femme,* Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB4027-ENCL — Activités d'Intégration Professionnelle (AIP), enseignement clinique	**Supports indispensables disponibles sur Moodle :** Le portfolio évolutif de développement professionnel ; L'ensemble des carnets de stage du Bloc 4 BSF ; Les consignes détaillées de stage de l'année académique ; Le récapitulatif des AIP Le processus de pondération des AIP du bloc concerné Le calendrier de remise des travaux liés aux stages ; Le support de présentation des informations relatives aux stages (PPT Info Stages) ; Le Code de bonne conduite ; La grille décisionnelle des Activités d'intégrations Professionnelles (AIP) ; Les outils, documents et ressources pédagogiques fournis par l'équipe enseignante et les milieux de stage. Le cas échéant, l'annexe PAE de l'étudiant.e

Partie 3 **Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE**

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB4027-ENCL — Activités d'Intégration Professionnelle (AIP), enseignement clinique	913 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAB4027-ENCL — Activités d'Intégration Professionnelle (AIP), enseignement clinique	L'étudiant·e est acteur de ses apprentissages et mobilise progressivement ses savoirs, compétences et attitudes dans des situations professionnel •€€€€€€€ l'apprentissage expérientiel en milieux de stage ; •€€€€€€€ l'accompagnement individualisé par les enseignants et les professionnels de terrain ; •€€€€€€€ les démonstrations, exercices pratiques et entraînements en Skills Labs et laboratoires techniques ; •€€€€€€€ les simulations cliniques et débriefings réflexifs ; •€€€€€€€ l'analyse de situations cliniques et de pratiques professionnelles ; •€€€€€€€ le développement d'un portfolio réflexif et de travaux d'intégration. **Volume horaire des Activités Pédagogiques Associées (B4)** Activités / Skills labs / Simulation / 13. ECOS / ADP / 14. Infos stage Heures / 6 h / 16 h / 12 h / 10 h / 2 h Ce tableau n'inclut pas les heures relatives à la rédaction ou préparation des écrits de l'UE.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette unité d'enseignement articule de manière cohérente les stages cliniques, les activités pédagogiques associées et les dispositifs d'évaluation intégrative afin de favoriser le développement progressif des compétences du référentiel de formation des sages-femmes. Les activités préparatoires, telles que les laboratoires de pratiques professionnelles, les Skills Labs, les analyses de situations cliniques et les simulations, soutiennent l'acquisition et le perfectionnement des connaissances, du raisonnement clinique et des compétences techniques spécifiques à la profession.

Les stages en salle d'accouchements, Maternal Intensive Care (MIC), néonatologie, post-partum intrahospitalier, post-partum à domicile et dans un domaine optionnel de la périnatalité permettent la mobilisation progressive de ces acquis dans des situations authentiques relevant de la période préconceptionnelle, pré-, péri- et postnatale. Ils favorisent le développement de l'autonomie, de la prise de décision clinique, de la collaboration interprofessionnelle et de l'accompagnement global de la femme, du couple, du nouveau-né et de la famille.

Le portfolio, les travaux d'intégration, les rapports écrits, les présentations orales, les analyses réflexives ainsi que les ECOS constituent des outils complémentaires permettant à l'étudiant·e d'analyser sa pratique, de documenter sa progression, d'intégrer les savoirs théoriques et expérientiels, et de démontrer l'atteinte des compétences attendues en fin de formation. L'ensemble de ces activités contribue au développement d'une pratique professionnelle réflexive, fondée sur les données probantes, les valeurs éthiques et les exigences de la profession de sage-femme.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation repose sur trois piliers complémentaires :

L'évaluation de l'enseignement clinique en stage : portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein des différents stages ;

L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée : au travers des ECOS (Épreuves Cliniques Objectives Structurées) à visée certificative ;

L'évaluation des travaux d'intégration : comprenant le rapport écrit de salle d'accouchements, le staff oral de stage de post-partum et le portfolio évolutif de développement professionnel.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

1. Enseignement clinique (Stages)

Les évaluations certificatives de stage s'effectuent via les carnets de stage et sont transposées dans une grille décisionnelle disponible sur Moodle. Les niveaux d'atteinte des compétences utilisent les symboles suivants :

• '--' : niveau insuffisant
• '-' : niveau partiellement atteint
• '+' : niveau atteint
• '++' : niveau dépassant les attentes

Cette composante de stage est non remédiable, conformément au Règlement des Études et des Examens (REED) en vigueur. Un document intitulé “processus de pondération des AIP” décrit comment passer de ces niveaux d’atteintes à une côte numérique.

2. ECOS Certificatif

Réalisés à l'aide de grilles d'évaluation standardisées. L'accès à l'ECOS certificatif est conditionné par la réalisation de minimum 80% des heures de stage réglementaires.

3. Travaux d'intégration

L’évaluation du rapport écrit de salle d’accouchements et du staff oral de stage de post-partum repose sur des grilles d’évaluation critériées qui se trouvent dans les carnets de stage ou sur Moodle.

Le portfolio évolutif fait l'objet d'une évaluation certificative incluant une présentation orale lors de la session d'examens du quadrimestre 2.

Tout retard dans le dépôt des travaux entraîne des pénalités académiques décrites ci-après.

Pondération des Points (Quadrimestre 2)

Composante d'évaluation	Points
Enseignement clinique (stages)	**210 points**
ECOS certificatif	**210 points**
Rapport écrit de salle d'accouchements	**70 points**
Staff oral de stage de post-partum	**70 points**
Portfolio évolutif et développement professionnel	**40 points**

Total de l'UE : 600 points (30 crédits)

RÉGLEMENTATIONS ACADÉMIQUES ET SANCTIONS:

Présence et absences aux activités

La présence à l'ensemble des activités d'apprentissage (comprenant les stages, les Skills Labs, les laboratoires techniques, les laboratoires AIP, les simulations cliniques, les ECOS et les activités d'accompagnement au développement professionnel) est fortement recommandée. Ces activités en présentiel forment un tout indissociable du dispositif d'enseignement clinique et participent directement à la comptabilisation des heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de Bachelier sage-femme.

En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de simple « cote de présence » (PR) lors d'une évaluation, la note de 0/20 est attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'UE globale dont elle fait partie. Dans ce cas de figure, la méthode d'évaluation classique détaillée dans la fiche descriptive ne s'applique plus (à l’exception du ePE pour lequel une modalité spécifique présentée ci-

dessous s’applique). (art 47 du REED)

- Tout retard dans le dépôt d'un **travail d'intégration** (Rapport de stage) sur Moodle entraîne une pénalité de retard d’1 point sur 20 par jour calendaire de retard. Après 20 jours de retard, le travail est considéré non remis et la note est de 0/20.
- La non participation à la **présentation orale** du stage de post-partum entraîne l'attribution d'une note de 0/20 à cette évaluation.

Important: Conformément à l'article 47 du REED, cette note de 0/20 (pour le rapport et/ou pour la présentation orale) entraîne également une note de 0/20 pour l'unité d'enseignement dont cette évaluation fait partie.

La défense certificative finale du **Portfolio Évolutif (PE)** doit se faire strictement le jour prévu par l'horaire officiel des examens ; tout travail non présenté engendrera un 0/20 pour cette composante uniquement.

Non-remédiabilité :

Compte tenu du caractère professionnalisant et d'intégration clinique de cette UE de fin d'études, l'ensemble des activités d'apprentissage la composant (stages, ECOS et travaux) sont non remédiables en seconde session.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	L'évaluation repose sur trois aspects complémentaires : **L'évaluation de l'enseignement clinique (travail en stage)** **L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée (épreuve au département)** **L'évaluation des travaux d'intégration (travail à distance)**

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB4027-ENCL — Activités d'Intégration Professionnelle (AIP), enseignement clinique	L'évaluation repose sur trois piliers complémentaires : **L'évaluation de l'enseignement clinique en stage :** portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein du stage ; **L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée :** au travers des ECOS (Épreuves Cliniques Objectives Structurées) à visée certificative ; **L'évaluation des travaux d'intégration :** rapport écrit, staff oral et portfolio évolutif de développement professionnel.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.